

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 décembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12 et 13 décembre 2011

2011 DASES 612G : Subvention à Fédération Française Sport Adapté (15e).

Mme Véronique DUBARRY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2011 par lequel M. le Président du Conseil de Paris, propose d'attribuer une subvention à «FFSA » ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique DUBARRY, au nom de la 6e Commission ;

Délibère

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à « FFSA », (15è) (dossier : 2011_04971 simpa : 23641, Astre : X 09463), au titre de l'année 2011, pour la l'organisation de la manifestation « EDF Handisport ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement du Département de Paris de 2011, au chapitre 65, nature 6574, rubrique 52, ligne DF 34007, au titre du fonctionnement de l'association de l'année 2011.